



Les nuisances au quotidien

Par **firtsc**, le **22/01/2008** à **11:39**

Bonjour, j'ai un gros souci de voisinage .J'habite le bord d'une route de ville, en face de chez moi ,habite un praticien kiné, qui pratique chez lui. le souci c'est que il a fait en sorte que personne (sauf personne handicaper) ne se gare devant chez lui.Alors tout ces client ce gare 98% du temps ce gare devant chez moi et ma voisine (une dame âgée de 70 ans) cela est très désagréable parce que moi même j'ai du mal a me gare devant et je ne peux recevoir personne en journée (sans compter les nuisances qui est véhiculer).Ma question est la suivant c'est ce que j'ai un recours pour que cela s'arrête et quelle sont les démarche et lois qui règlement cela . Je vous remercie beaucoup de votre intention et dans l'attente d'une réponse je vous souhaite une bonne journée. Firstc